

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS
DIFFUSION AU CANADA**

Le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, réagit aux déclarations de son homologue fédéral sur la réglementation des valeurs mobilières

Québec, le 27 janvier 2012 – « Je suis heureux de constater que le ministre des Finances du Canada, M. Jim Flaherty, reconnaisse la compétence des provinces dans le secteur des valeurs mobilières. En effet, le ministre Flaherty a indiqué vouloir améliorer la stabilité du système financier canadien, en collaboration avec les provinces, tel que l'a récemment suggéré la Cour suprême du Canada. Je souhaite que l'éventuelle amélioration des mesures consacrées à la prévention des risques systémiques devienne un bel exemple de fédéralisme coopératif et non pas une nouvelle pomme de discorde », a déclaré aujourd'hui le ministre des Finances, ministre du Revenu et ministre responsable de la région de Montréal, M. Raymond Bachand.

« La réglementation du secteur financier canadien implique tous les gouvernements. Le secteur financier canadien est l'un des plus performants au monde, et le gouvernement du Québec est toujours intéressé à travailler avec ses partenaires afin de continuer à l'améliorer », a ajouté le ministre délégué aux Finances, M. Alain Paquet.

« Il me fera plaisir de discuter avec M. Flaherty et mes collègues des provinces et territoires, au cours des prochains mois, des modalités qui pourraient s'appliquer à cette collaboration en matière de stabilité du secteur financier, dans le respect des compétences constitutionnelles de chacun », a conclu le ministre Bachand.

- 30 -

Sources : Cabinet du ministre des
Finances, ministre du Revenu
et ministre responsable de la
région de Montréal
Catherine Poulin
Directrice de la communication
418 643-5270
514 873-5363

Cabinet du ministre délégué
aux Finances
Marilie Beaulieu-Gravel
Attachée de presse
514 873-5363